

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022 à 18h.**

Présents : Patrick CHEVILLARD, Jean-Yves LEDUC, Jean-Louis COLIN, Michel LANGLO, Jean ÉVEN, Patrick HERVIO, Yann SAVARY, Nathalie HERVY, Hervé BESNARD, Sébastien QUENTIN, Hubert COQUENTIF, Jo JÉHANNO.

Invité : Jean-Yves LE PERSON

Absents excusés : Daniel PROUST, Guy NAVARRO, Patrick THAUMOUS

Le Président ouvre la réunion, et remercie les présents.

Ordre du jour :

- Organisation de l'assemblée générale
- Tirage au sort du tiers sortant
- Choix de la couleur des nouvelles tenues
- Questions diverses

1 - Organisation de l'assemblée générale

Les membres du conseil d'administration, décident à l'unanimité que l'assemblée aura lieu le samedi matin à 10h30.

Elle sera précédée de l'accueil des adhérents à partir de 9h, pour les inscriptions, les essayages et commandes des nouvelles tenues.

Nous décidons d'offrir un café d'accueil aux adhérents, Hervé propose de s'en charger.

Après discussion, il est décidé d'organiser un cocktail déjeunatoire plutôt qu'un repas, Yann Savary va prendre en charge son organisation.

La convocation présentée par le secrétaire est validée après quelques ajustements.

Le secrétaire déroule rapidement son projet de rapport d'activité, afin de lever quelques doutes sur les participations de certains adhérents aux diverses manifestations de l'année.

2 - Tirage au sort du tiers sortant

Il est ensuite procédé (comme prévu à l'article 7 des nouveaux statuts) au tirage au sort du tiers sortant :

Sont tirés au sort : Sébastien QUENTIN, Patrick HERVIO, Jean-Louis COLIN, Daniel PROUST, Nathalie HERVY.

Vont se représenter : Sébastien QUENTIN, Patrick HERVIO, Jean-Louis COLIN, Nathalie HERVY.

Ne souhaite pas se représenter : Daniel PROUST.

Le secrétaire présente le rapport d'activité de la route bretonne, Jean-Louis Colin en commente les comptes, qui ne génèrent pas d'observation.

Nous évoquons l'éventuelle mise en place d'un clip spécifique à la R.B., cette idée ne recueille que des avis positifs.

3 - Renouvellement des tenues

Le nouveau visuel des vêtements est porté à la connaissance de tous, y compris les tissus et fonds de cuissards.

Deux couleurs sont proposées par le fabriquant, une base de noir comme actuellement ou gris clair uniquement pour les vêtements d'été.

Compte tenu des difficultés d'assortiment entre les vêtements d'hiver et d'été (gris l'été et noir l'hiver) et après discussion, il est finalement décidé de choisir le noir.

Par ailleurs le choix du fond de cuissard le plus qualitatif est retenu malgré un surcout de 4 €. A la demande d'une majorité de présents, l'année de création du club figurera sur le col des maillots.

4 - Divers

Jean-Yves LE PERSON, propose une nouvelle solution pour le Théléton, le dossard habituel serait remplacé par un bandeau autocollant à fixer sur la tige de selle, cette solution est adoptée à l'unanimité.

Nous décidons à propos des nouveaux adhérents, de ne plus appliquer la règle de l'encaissement de trois années de cotisation pour accéder au pack de vêtements.

Après les questions diverses, la séance est levée à 21h00.

Sportivement,
Jean-Yves Leduc - secrétaire

